

Conseil communal le 27 décembre 2001

SEANCE PUBLIQUE

Ouverture de la séance à 20:00. Excusé: Pascal Dispa Absents: Max Dussart et Jacques Burny

1 - Remise d'un diplôme honorifique

De lauréat du travail à Guy Deleuze. Point reporté en l'absence de l'intéressé. Excusé.

2 - Procès-verbal de la séance du 27 novembre 2001

Approbation: unanimité

3 - Finances communales

Mise à disposition d'un douzième provisoire pour janvier 2002: décision: unanimité.

Le budget sera présenté au conseil communal de janvier 2002.

4 - IOSBW

Vote sur le plan stratégique 2002 pour exercice du pouvoir de représentation à assemblée générale.

Vote: unanimité moins les deux voix ECOLO (abstention)

5 - Ancrage communal

Projet concernant la politique du logement. Un dossier a été constitué qui fait la liste des actions des différents acteurs (commune, province, CPAS,...), un état des lieux du logement, une analyse socio-économique de l'habitat, un inventaire des possibilités de valorisation de biens immobiliers, de propositions de constructions, relogements et autres. Dossier soumis au conseil pour arrêt avant transmission à la région wallonne.

Vote: unanimité

6 - CCAT (point ajouté par les conseillères ECOLO)

Intervention de Catherine Brusselmans (ECOLO). "Le schéma de structure et le règlement communal d'urbanisme accroîtront notre autonomie et accéléreront l'information et la gestion de tous les dossiers." (extrait du programme du groupe IC à la veille des élections). La nécessité d'un schéma de structure était inscrite dans les programmes de toutes les listes électorales.

Sachant qu'il faut à peu près deux ans pour mettre en place un schéma de structure et que la nouvelle CCAT n'a pas été mise en place, "Nous aimerions connaître en détail les étapes réalisées dans le cadre de ce projet ainsi que l'évaluation du temps encore nécessaire à la suite de la démarche." (extrait de la [note explicative distribuée par ECOLO](#)).

D'après le bourgmestre: la composition de la CCAT aurait été visée par le ministère, l'approbation devrait parvenir à la commune en janvier, elle pourrait donc être mise en place en février. La commune avait décidé d'attendre la mise en place de la nouvelle CCAT avant de mettre en oeuvre le schéma de structure; les autres activités de la CCAT se poursuivent normalement avec l'ancienne équipe (9 réunions en 2001); la commune aurait systématiquement consulté et tenu compte des avis de la CCAT.

Toujours d'après le bourgmestre: les séances de la CCAT sont accessibles aux conseillers - sans droit de vote évidemment -, et ECOLO est très heureux d'apprendre qu'il aurait un représentant dans la nouvelle CCAT.

7 - Dépenses supérieures à 20.000 BEF

Remarques de M. Monnier concernant le frais de timbre et de téléphone. Explications du secrétaire communal et du bourgmestre.

8 - Divers

Dans le cadre des travaux à l'école de Blanmont, Françoise Lemoine (ECOLO) tient à la disposition des personnes intéressées un dossier sur la certification des bois.

Passé d'armes entre le bourgmestre et Claude Monnier au sujet de déclarations de ce dernier sur canal zoom.

Clôture de la séance publique à 20:25.

HUIS CLOS

1. Personnel de Police: nominations (votes)
2. Personnel technique: démission: acceptation (vote)
3. Personnel enseignant:
 1. Nomination (vote)
 2. Mise en disponibilité (vote)
 3. Désignations: ratifications (votes)